

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : DAVAYE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21710169000014

POSTE COMPTABLE : SERVICE GESTION COMPTABLE MÂCON

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : DAVAYE (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	26
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	27
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	28
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	29
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	31
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	34
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	39
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	43
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	44
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	45
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	48
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	49
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	50
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	52
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	53

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	812

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1.16

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0.00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0.00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5	DGF / population	0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.00
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.00
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.00
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.00
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0.00

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : à hauteur de 7.5% maximum ,des dépenses réelles de la section %
- Investissement : à hauteur de 7.5% maximum ,des dépenses réelles de la section%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	949 872,54	972 908,80	413 560,74	A1 436 597,00
Investissement	358 611,81	256 249,35 (3)	10 734,38	A2 -91 628,08
Fonctionnement	591 260,73	716 659,45 (4)	402 826,36	A3 528 225,08

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 148 021,00	III + IV 150 820,00	B1	2 799,00
Investissement	I 148 021,00	III 150 820,00	B2	2 799,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	439 396,00
Investissement	A2 + B2	-88 829,08
Fonctionnement	A3 + B3	528 225,08

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 148 021,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	5 040,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	41 482,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	101 499,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 150 820,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	150 820,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	443 710,00	532 539,08
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	148 021,00	150 820,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 91 628,08	(si solde positif) 0,00

=	=	=
Total de la section d'investissement (2)	683 359,08	683 359,08

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 137 080,00	697 684,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 439 396,00

=	=	=
Total de la section de fonctionnement (3)	1 137 080,00	1 137 080,00

TOTAL DU BUDGET (4)	1 820 439,08	1 820 439,08
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	10 000,00	5 040,00	6 000,00	6 000,00	11 040,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	42 000,00	41 482,00	90 000,00	90 000,00	131 482,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	115 243,00	0,00	286 853,00	286 853,00	286 853,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	360 000,00	101 499,00	0,00	0,00	101 499,00
Total des dépenses d'équipement		527 243,00	148 021,00	382 853,00	382 853,00	530 874,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	31 110,00	0,00	32 311,00	32 311,00	32 311,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		31 110,00	0,00	32 311,00	32 311,00	32 311,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		558 353,00	148 021,00	415 164,00	415 164,00	563 185,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	23 502,00		23 506,00	23 506,00	23 506,00
041	Opérations patrimoniales (7)	13 025,00		5 040,00	5 040,00	5 040,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		36 527,00		28 546,00	28 546,00	28 546,00

TOTAL	594 880,00	148 021,00	443 710,00	443 710,00	591 731,00
--------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	91 628,08
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	683 359,08
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	83 902,00	150 820,00	0,00	0,00	150 820,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		83 902,00	150 820,00	0,00	0,00	150 820,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	32 405,00	0,00	19 451,00	19 451,00	19 451,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	88 829,08	88 829,08	88 829,08
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des recettes financières		36 405,00	0,00	127 280,08	127 280,08	127 280,08
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		120 307,00	150 820,00	127 280,08	127 280,08	278 100,08

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	396 500,00		313 609,00	313 609,00	313 609,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	60 307,00		86 610,00	86 610,00	86 610,00
041	Opérations patrimoniales (10)	13 025,00		5 040,00	5 040,00	5 040,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		469 832,00		405 259,00	405 259,00	405 259,00

TOTAL	590 139,00	150 820,00	532 539,08	532 539,08	683 359,08
--------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	683 359,08
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	376 713,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	201 605,00	0,00	227 880,00	227 880,00	227 880,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	166 836,00	0,00	216 800,00	216 800,00	216 800,00
014	Atténuations de produits	26 591,00	0,00	47 204,00	47 204,00	47 204,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	201 945,00	0,00	222 087,00	222 087,00	222 087,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		596 977,00	0,00	713 971,00	713 971,00	713 971,00
66	Charges financières	24 092,00	0,00	22 890,00	22 890,00	22 890,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		621 069,00	0,00	736 861,00	736 861,00	736 861,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	396 500,00		313 609,00	313 609,00	313 609,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	60 537,00		86 610,00	86 610,00	86 610,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		457 037,00		400 219,00	400 219,00	400 219,00

TOTAL	1 078 106,00	0,00	1 137 080,00	1 137 080,00	1 137 080,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 137 080,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	14 286,00	0,00	14 820,00	14 820,00	14 820,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	16 156,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	401 903,00	0,00	410 971,00	410 971,00	410 971,00
74	Dotations et participations (3)	92 629,00	0,00	95 673,00	95 673,00	95 673,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	133 500,00	0,00	145 700,00	145 700,00	145 700,00
Total des recettes de gestion courante		658 474,00	0,00	674 164,00	674 164,00	674 164,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	14,00	14,00	14,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		658 474,00	0,00	674 178,00	674 178,00	674 178,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	23 502,00	0,00	23 506,00	23 506,00	23 506,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		23 502,00	0,00	23 506,00	23 506,00	23 506,00

TOTAL	681 976,00	0,00	697 684,00	697 684,00	697 684,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	439 396,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 137 080,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	376 713,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	23 506,00	23 506,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	32 311,00	0,00	32 311,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	11 040,00	0,00	11 040,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	131 482,00	0,00	131 482,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	286 853,00	0,00	286 853,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	101 499,00	5 040,00	106 539,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		563 185,00	28 546,00	591 731,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	91 628,08
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	683 359,08
---	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	227 880,00		227 880,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	216 800,00		216 800,00
014	Atténuations de produits	47 204,00		47 204,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	222 087,00	0,00	222 087,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	22 890,00	0,00	22 890,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	86 610,00	86 610,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		313 609,00	313 609,00
Dépenses de fonctionnement – Total		736 861,00	400 219,00	1 137 080,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 137 080,00
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	19 451,00	0,00	19 451,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	150 820,00	0,00	150 820,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 000,00	0,00	4 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	5 040,00	5 040,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		86 610,00	86 610,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		313 609,00	313 609,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	15 000,00		15 000,00
Recettes d'investissement – Total	189 271,00	405 259,00	594 530,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	88 829,08
---------------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	683 359,08
---	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	7 000,00		7 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	14 820,00		14 820,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	410 971,00		410 971,00
74 Dotations et participations (8)	95 673,00		95 673,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	145 700,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	23 506,00	23 506,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	14,00	0,00	14,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	674 178,00	23 506,00	697 684,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	439 396,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 137 080,00
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		594 880,00	148 021,00	0,00	443 710,00	443 710,00	0,00	443 710,00	591 731,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	10 000,00	5 040,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	11 040,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	42 000,00	41 482,00	0,00	90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	131 482,00
21	Immobilisations corporelles	115 243,00	0,00	0,00	286 853,00	286 853,00	0,00	286 853,00	286 853,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	360 000,00	101 499,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	101 499,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		527 243,00	148 021,00	0,00	382 853,00	382 853,00	0,00	382 853,00	530 874,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	31 110,00	0,00		32 311,00	32 311,00		32 311,00	32 311,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		31 110,00	0,00	0,00	32 311,00	32 311,00	0,00	32 311,00	32 311,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		558 353,00	148 021,00	0,00	415 164,00	415 164,00	0,00	415 164,00	563 185,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	23 502,00			23 506,00	23 506,00		23 506,00	23 506,00
041	Opérations patrimoniales (7)	13 025,00			5 040,00	5 040,00		5 040,00	5 040,00
Total des dépenses d'ordre		36 527,00			28 546,00	28 546,00		28 546,00	28 546,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	91 628,08
---	------------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	683 359,08
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		590 139,00	150 820,00	443 710,00	443 710,00	594 530,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	83 902,00	150 820,00	0,00	0,00	150 820,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		83 902,00	150 820,00	0,00	0,00	150 820,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	32 405,00	0,00	19 451,00	19 451,00	19 451,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des recettes financières		36 405,00	0,00	38 451,00	38 451,00	38 451,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		120 307,00	150 820,00	38 451,00	38 451,00	189 271,00
021	Virement de la section de fonctionnement	396 500,00		313 609,00	313 609,00	313 609,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	60 307,00		86 610,00	86 610,00	86 610,00
041	Opérations patrimoniales (6)	13 025,00		5 040,00	5 040,00	5 040,00
Total des recettes d'ordre		469 832,00		405 259,00	405 259,00	405 259,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	88 829,08
---------------------------------------	------------------

Total des recettes d'investissement cumulées	683 359,08
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II	
TOTAL	594 880,00	148 021,00	0,00	443 710,00	443 710,00	0,00	443 710,00	591 731,00	
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	10 000,00	5 040,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	
203	Frais d'études, recherche, développement	10 000,00	5 040,00		0,00	0,00	0,00	5 040,00	
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	
204	Subventions d'équipement versées (9)	42 000,00	41 482,00	0,00	90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	42 000,00	41 482,00		90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	
21	Immobilisations corporelles	115 243,00	0,00	0,00	286 853,00	286 853,00	0,00	286 853,00	
212	Agencements et aménagements de terrains	17 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	
2131	Bâtiments publics	25 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	
2135	Installations générales, agencements	24 743,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	
2152	Installations de voirie	0,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
2157	Matériel et outillage technique	5 500,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	8 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	
21611	Biens sous-jacents	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00		18 500,00	18 500,00	0,00	18 500,00	
2182	Matériel de transport	0,00	0,00		80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00		3 353,00	3 353,00	0,00	3 353,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	25 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	360 000,00	101 499,00	0,00	0,00	0,00	0,00	101 499,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	360 000,00	101 499,00		0,00	0,00	0,00	101 499,00	
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses d'équipement		527 243,00	148 021,00	0,00	382 853,00	382 853,00	0,00	382 853,00	530 874,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	31 110,00	0,00		32 311,00	32 311,00		32 311,00	32 311,00
1641	Emprunts en euros	27 110,00	0,00		28 311,00	28 311,00		28 311,00	28 311,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		31 110,00	0,00	0,00	32 311,00	32 311,00	0,00	32 311,00	32 311,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		558 353,00	148 021,00	0,00	415 164,00	415 164,00	0,00	415 164,00	563 185,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	23 502,00			23 506,00	23 506,00		23 506,00	23 506,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	23 502,00			23 506,00	23 506,00		23 506,00	23 506,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	667,00			667,00	667,00		667,00	667,00
13912	Subv. transf. Régions	1 671,00			1 671,00	1 671,00		1 671,00	1 671,00
13913	Subv. transf. Départements	4 867,00			4 867,00	4 867,00		4 867,00	4 867,00
139151	Subv. transf. GFP de rattachement	6 181,00			6 181,00	6 181,00		6 181,00	6 181,00
13935	Amendes radars automatiques et de police	710,00			710,00	710,00		710,00	710,00
139361	Dotation équip.territoires ruraux transf	6 174,00			6 174,00	6 174,00		6 174,00	6 174,00
13938	Autres fonds equip. transférables	3 232,00			3 236,00	3 236,00		3 236,00	3 236,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	13 025,00			5 040,00	5 040,00		5 040,00	5 040,00
231	Immobilisations corporelles en cours	13 025,00			5 040,00	5 040,00		5 040,00	5 040,00

DAVAYE - DAVAYE - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'ordre	36 527,00			28 546,00	28 546,00		28 546,00	28 546,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		590 139,00	150 820,00	443 710,00	443 710,00	594 530,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	83 902,00	150 820,00	0,00	0,00	150 820,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	34 300,00	0,00	0,00	34 300,00
1323	Subv. non transf. Départements	35 000,00	17 500,00	0,00	0,00	17 500,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	48 902,00	25 520,00	0,00	0,00	25 520,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	73 500,00	0,00	0,00	73 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		83 902,00	150 820,00	0,00	0,00	150 820,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	32 405,00	0,00	19 451,00	19 451,00	19 451,00
10222	FCTVA	22 821,00	0,00	7 451,00	7 451,00	7 451,00
10226	Taxe d'aménagement	9 584,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des recettes financières		36 405,00	0,00	38 451,00	38 451,00	38 451,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		120 307,00	150 820,00	38 451,00	38 451,00	189 271,00
021	Virement de la section de fonctionnement	396 500,00		313 609,00	313 609,00	313 609,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	60 307,00		86 610,00	86 610,00	86 610,00
2803	Frais d'études, recherche et dévelop.	71,00		71,00	71,00	71,00
28041481	Subv. Autres cnes: Bien mobilier, matériel	200,00		200,00	200,00	200,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	453,00		26 749,00	26 749,00	26 749,00
2812	Agencements et aménagements de terrains	2 749,00		2 749,00	2 749,00	2 749,00
28131	Bâtiments publics	13 538,00		13 538,00	13 538,00	13 538,00
28135	Installations générales, agencements, ..	6 216,00		6 216,00	6 216,00	6 216,00
28138	Autres constructions	8 035,00		8 035,00	8 035,00	8 035,00
28152	Installations de voirie	13 322,00		13 322,00	13 322,00	13 322,00

DAVAYE - DAVAYE - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
281531	Réseaux d'adduction d'eau	1 853,00		1 853,00	1 853,00	1 853,00
281538	Autres réseaux	1 511,00		1 511,00	1 511,00	1 511,00
28156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	1 138,00		1 144,00	1 144,00	1 144,00
28157	Matériel et outillage technique	5 060,00		5 060,00	5 060,00	5 060,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 008,00		1 008,00	1 008,00	1 008,00
28182	Matériel de transport	1 621,00		1 621,00	1 621,00	1 621,00
28183	Matériel informatique	831,00		831,00	831,00	831,00
28184	Matériel de bureau et mobilier	150,00		150,00	150,00	150,00
28188	Autres immo. corporelles	2 551,00		2 552,00	2 552,00	2 552,00
041	Opérations patrimoniales (9)	13 025,00		5 040,00	5 040,00	5 040,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00		5 040,00	5 040,00	5 040,00
238	Avances commandes immo corporelles	13 025,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		469 832,00		405 259,00	405 259,00	405 259,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 078 106,00	0,00	0,00	1 137 080,00	1 137 080,00	0,00	1 137 080,00	1 137 080,00
011	Charges à caractère général (3)	201 605,00	0,00	0,00	227 880,00	227 880,00	0,00	227 880,00	227 880,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	166 836,00	0,00		216 800,00	216 800,00		216 800,00	216 800,00
014	Atténuations de produits	26 591,00	0,00		47 204,00	47 204,00		47 204,00	47 204,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	201 945,00	0,00	0,00	222 087,00	222 087,00	0,00	222 087,00	222 087,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		596 977,00	0,00	0,00	713 971,00	713 971,00	0,00	713 971,00	713 971,00
66	Charges financières	24 092,00	0,00		22 890,00	22 890,00		22 890,00	22 890,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		24 092,00	0,00	0,00	22 890,00	22 890,00		22 890,00	22 890,00
Total des dépenses réelles		621 069,00	0,00	0,00	736 861,00	736 861,00	0,00	736 861,00	736 861,00
023	Virement à la section d'investissement	396 500,00			313 609,00	313 609,00		313 609,00	313 609,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	60 537,00			86 610,00	86 610,00		86 610,00	86 610,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		457 037,00			400 219,00	400 219,00		400 219,00	400 219,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	1 137 080,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		681 976,00	0,00	697 684,00	697 684,00	697 684,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	14 286,00	0,00	14 820,00	14 820,00	14 820,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	16 156,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	401 903,00	0,00	410 971,00	410 971,00	410 971,00
74	Dotations et participations (2)	92 629,00	0,00	95 673,00	95 673,00	95 673,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	133 500,00	0,00	145 700,00	145 700,00	145 700,00
Total des recettes de gestion des services		658 474,00	0,00	674 164,00	674 164,00	674 164,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	14,00	14,00	14,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	14,00	14,00	14,00
Total des recettes réelles		658 474,00	0,00	674 178,00	674 178,00	674 178,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	23 502,00	0,00	23 506,00	23 506,00	23 506,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		23 502,00	0,00	23 506,00	23 506,00	23 506,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	439 396,00
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	1 137 080,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 078 106,00	0,00	0,00	1 137 080,00	1 137 080,00	0,00	1 137 080,00	1 137 080,00
011	Charges à caractère général (4)	201 605,00	0,00	0,00	227 880,00	227 880,00	0,00	227 880,00	227 880,00
60611	Eau et assainissement	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60612	Énergie - Électricité	30 000,00	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
60622	Carburants	4 500,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60623	Alimentation	50,00	0,00	0,00	50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
60624	Produits de traitement	300,00	0,00	0,00	300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
60628	Autres fournitures non stockées	200,00	0,00	0,00	200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
60631	Fournitures d'entretien	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	6 500,00	0,00	0,00	7 800,00	7 800,00	0,00	7 800,00	7 800,00
60633	Fournitures de voirie	6 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
60636	Vêtements de travail	650,00	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
6064	Fournitures administratives	800,00	0,00	0,00	700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	900,00	0,00	0,00	900,00	900,00	0,00	900,00	900,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00	0,00	0,00	800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
611	Contrats de prestations de services	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	2 850,00	0,00	0,00	2 700,00	2 700,00	0,00	2 700,00	2 700,00
61521	Entretien terrains	5 000,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	50 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	5 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
61551	Entretien matériel roulant	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	600,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	8 000,00	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
6161	Multirisques	7 355,00	0,00	0,00	8 690,00	8 690,00	0,00	8 690,00	8 690,00
618	Divers	1 250,00	0,00	0,00	1 250,00	1 250,00	0,00	1 250,00	1 250,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	10 250,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
623	Pub., publications, relations publiques	6 600,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
625	Déplacements et missions	150,00	0,00	0,00	150,00	150,00	0,00	150,00	150,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	3 350,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00	10,00

DAVAYE - DAVAYE - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6281	Concours divers (cotisations)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 200,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6284	Redevances pour services rendus	750,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	3 850,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	8 500,00	0,00		10 230,00	10 230,00	0,00	10 230,00	10 230,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	166 836,00	0,00		216 800,00	216 800,00		216 800,00	216 800,00
6218	Autre personnel extérieur	1 500,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	1 176,00	0,00		1 250,00	1 250,00		1 250,00	1 250,00
6411	Personnel titulaire	110 000,00	0,00		120 000,00	120 000,00		120 000,00	120 000,00
6413	Personnel non titulaire	2 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	51 660,00	0,00		65 000,00	65 000,00		65 000,00	65 000,00
6470	Autres charges sociales	500,00	0,00		550,00	550,00		550,00	550,00
014	Atténuations de produits	26 591,00	0,00		47 204,00	47 204,00		47 204,00	47 204,00
7391112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	500,00	0,00		200,00	200,00		200,00	200,00
73918	Autres revers. et restit. / fisc. locale	1 000,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
739211	Attribution de compensation	24 417,00	0,00		45 830,00	45 830,00		45 830,00	45 830,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	674,00	0,00		674,00	674,00		674,00	674,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	201 945,00	0,00	0,00	222 087,00	222 087,00	0,00	222 087,00	222 087,00
65131	Bourses	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65138	Autres secours	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65311	Indemnités de fonction	40 500,00	0,00		42 000,00	42 000,00	0,00	42 000,00	42 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
65313	Cotisations de retraite	1 700,00	0,00		1 800,00	1 800,00	0,00	1 800,00	1 800,00
65568	Autres contributions	153 690,00	0,00		173 507,00	173 507,00	0,00	173 507,00	173 507,00
6558	Autres contributions obligatoires	2 500,00	0,00		1 625,00	1 625,00	0,00	1 625,00	1 625,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	50,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
65888	Autres	305,00	0,00		5,00	5,00	0,00	5,00	5,00

DAVAYE - DAVAYE - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		596 977,00	0,00	0,00	713 971,00	713 971,00	0,00	713 971,00	713 971,00
66	Charges financières	24 092,00	0,00		22 890,00	22 890,00		22 890,00	22 890,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	24 092,00	0,00		22 890,00	22 890,00		22 890,00	22 890,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		24 092,00	0,00	0,00	22 890,00	22 890,00		22 890,00	22 890,00
Total des dépenses réelles		621 069,00	0,00	0,00	736 861,00	736 861,00	0,00	736 861,00	736 861,00
023	Virement à la section d'investissement	396 500,00			313 609,00	313 609,00		313 609,00	313 609,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	60 537,00			86 610,00	86 610,00		86 610,00	86 610,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	60 537,00			86 610,00	86 610,00		86 610,00	86 610,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		457 037,00			400 219,00	400 219,00		400 219,00	400 219,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		681 976,00	0,00	697 684,00	697 684,00	697 684,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	14 286,00	0,00	14 820,00	14 820,00	14 820,00
7032	Stationnement et location voie publique	551,00	0,00	585,00	585,00	585,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	15,00	0,00	15,00	15,00	15,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	40,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	13 680,00	0,00	14 220,00	14 220,00	14 220,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	16 156,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	16 156,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	401 903,00	0,00	410 971,00	410 971,00	410 971,00
73111	Impôts directs locaux	381 703,00	0,00	410 871,00	410 871,00	410 871,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73154	Droits de place	200,00	0,00	100,00	100,00	100,00
74	Dotations et participations (3)	92 629,00	0,00	95 673,00	95 673,00	95 673,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	51 097,00	0,00	50 446,00	50 446,00	50 446,00
741121	DSR des communes	11 000,00	0,00	15 368,00	15 368,00	15 368,00
741127	DNP des communes	5 000,00	0,00	4 690,00	4 690,00	4 690,00
742	Dot. aux élus locaux	3 000,00	0,00	3 320,00	3 320,00	3 320,00
744	FCTVA	7 635,00	0,00	8 300,00	8 300,00	8 300,00
74718	Autres participations Etat	102,00	0,00	102,00	102,00	102,00
7473	Participation départements	4 460,00	0,00	4 460,00	4 460,00	4 460,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	0,00	5 987,00	5 987,00	5 987,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	6 025,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7484	Dotation de recensement	1 310,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	133 500,00	0,00	145 700,00	145 700,00	145 700,00
752	Revenus des immeubles	132 900,00	0,00	145 000,00	145 000,00	145 000,00
75888	Autres	600,00	0,00	700,00	700,00	700,00
Total des recettes de gestion des services		658 474,00	0,00	674 164,00	674 164,00	674 164,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		14,00	14,00	14,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	0,00		14,00	14,00	14,00
Total des recettes réelles		658 474,00	0,00	674 178,00	674 178,00	674 178,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	23 502,00		23 506,00	23 506,00	23 506,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	23 502,00		23 506,00	23 506,00	23 506,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		23 502,00		23 506,00	23 506,00	23 506,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					900 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					900 000,00									
MIN247438EUR/0259945/001	DEXIA CREDIT LOCAL	01/02/2008	2008-02-01	01/02/2008	600 000,00	F		4,440	4,440	Euros	A	P		A-1
MON247417EUR/0259915/001/2	DEXIA CREDIT LOCAL	01/01/2007	2007-01-01	01/01/2007	300 000,00	F		4,420	4,420	Euros	A	P		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

DAVAYE - DAVAYE - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					900 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
						Type de taux (13)	Index (14)					
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		516 280,46					28 310,08	22 889,34	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		516 280,46					28 310,08	22 889,34	0,00	0,00
MIN247438EUR/0259945/001		0,00	A-1	348 721,05	13,83	F		4,440	18 495,96	15 483,21	0,00	0,00
MON247417EUR/0259915/001/2		0,00	A-1	167 559,41	12,75	F		4,420	9 814,12	7 406,13	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		516 280,46					28 310,08	22 889,34	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	516 280,46	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		2015-01-12
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	LOGICIEL	2	12/01/2015
L	VOITURE	7	12/01/2015
L	CAMION ET VEHICULE INDUSTRIEL	7	12/01/2015
L	MOBILIER	10	12/01/2015
L	MATERIEL DE BUREAU ELECTRIQUE OU ELECTRONIQUE	5	12/01/2015
L	MATERIEL INFORMATIQUE	5	12/01/2015
L	MATERIEL CLASSIQUE	6	12/01/2015
L	COFFRE-FORT	20	12/01/2015
L	INSTALLATION ET APPAREIL DE CHAUFFAGE	10	12/01/2015
L	APPAREIL DE LEVAGE, ASCENSEUR	20	12/01/2015
L	EQUIPEMENT GARAGES ET ATELIERS	10	12/01/2015
L	EQUIPEMENT DES CUISINES	10	12/01/2015
L	EQUIPEMENT SPORTIF	10	12/01/2015
L	INSTALLATION DE VOIRIE	20	12/01/2015
L	PLANTATION	15	12/01/2015
L	AUTRE AGENCEMENT ET AMENAGEMENT DE TERRAIN	15	12/01/2015
L	BATIMENT LEGER, ABRIS	10	12/01/2015
L	AGENCEMENT ET AMENAGEMENT DE BATIMENT, INSTALLATION ELECTRIQUE ET TELEPHONIE	15	12/01/2015

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,54	1,54	1,54	0,00	1,54
Adjoint administratif territorial principal 1ère classe	C	1,00	0,54	1,54	1,54	0,00	1,54
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,50	0,80	2,30	2,30	0,00	2,30
Adjoint technique territorial	C	0,00	0,80	0,80	0,80	0,00	0,80
Agent de maîtrise principal	C	1,50	0,00	1,50	1,50	0,00	1,50
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		2,50	1,34	3,84	3,84	0,00	3,84

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

DAVAYE - DAVAYE - BP - 2024

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
SIVOS DE DAVAYE-VERGISSON		sans fiscalité propre	160 000,00
SIGALE		sans fiscalité propre	11 337,00
SYNDICAT DU HAMEAU DE L'EAU VIVE		sans fiscalité propre	840,00
SYDESL		sans fiscalité propre	1 330,00
MÂCONNAIS BEAUJOLAIS AGGLOMERATION		fiscalité propre	0,00
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		51 817,00	I 51 817,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		28 311,00	28 311,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	28 311,00	28 311,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		23 506,00	23 506,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	23 506,00	23 506,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		434 670,00	III 434 670,00
Ressources propres externes de l'année (a)		19 451,00	19 451,00
10222	FCTVA	7 451,00	7 451,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	12 000,00	12 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		415 219,00	415 219,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2803	<i>Frais d'études, recherche et développ.</i>	71,00	71,00
28041481	<i>Subv. Autres cnes: Bien mobilier, matériel</i>	200,00	200,00
2804181	<i>Autres org pub - Biens mob, mat, études</i>	26 749,00	26 749,00
2812	<i>Agencements et aménagements de terrains</i>	2 749,00	2 749,00
28131	<i>Bâtiments publics</i>	13 538,00	13 538,00
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	6 216,00	6 216,00
28138	<i>Autres constructions</i>	8 035,00	8 035,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	13 322,00	13 322,00
281531	<i>Réseaux d'adduction d'eau</i>	1 853,00	1 853,00
281538	<i>Autres réseaux</i>	1 511,00	1 511,00
28156	<i>Matériel et outillage incendie, déf. civ</i>	1 144,00	1 144,00
28157	<i>Matériel et outillage technique</i>	5 060,00	5 060,00
28158	<i>Autres inst., matériel, outill. techniques</i>	1 008,00	1 008,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	1 621,00	1 621,00
28183	<i>Matériel informatique</i>	831,00	831,00
28184	<i>Matériel de bureau et mobilier</i>	150,00	150,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	2 552,00	2 552,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	15 000,00	15 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	313 609,00	313 609,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires

afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB		766 300,00	5,79	41,94 %	321 386,22	5,79
TFPNB		125 200,00	3,94	50,08 %	62 700,16	3,94
CFE		115 000,00	0,00	13,90 %	15 985,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 006 500,00	3,16		400 071,38	4,65

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V - ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 14
 Nombre de membres présents : 10
 Nombre de suffrages exprimés : 12
 VOTES Pour : 12
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de la convocation : 26 Mars 2024



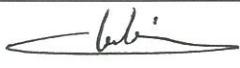
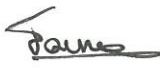







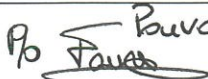
Présenté par Mme Anne-Sophie FAURE, adjointe aux Finances

A DAVAYE, le 8 Avril 2024

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire

A DAVAYE, le 8 Avril 2024

Les membres de l'assemblée délibérante, le Conseil Municipal :

AYARI Vincent	
BADET Anne	Démissionnaire au 08 avril 2024
BOURDON Stéphanie	 Pouvoir à Michel du ROURE
CORTINOVIS Romain	Absent
Du ROURE Michel	
FAURE Anne-Sophie	
FERNANDES RICARDO Jennifer	Absente
FLEURY Michel	
GEOFFROY David	
KAISER Gérard	
MULLIER Christian	
NOGUE Alice	
POINT Chantal	
SIGNORET Jérôme	
TROUILLET Jennifer	 Pouvoir à Anne-Sophie FAURE

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture le _____ et de la publication le _____
 A DAVAYE, le _____